

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017**

**DELIBERATION N°BC/2017.00146**

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION FERME EN CHANTIER**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 12 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,  
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON,  
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 24 mai 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170420-D20170014610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170524

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

### SUBVENTION A L'ASSOCIATION FERME EN CHANTIER

Saint-Etienne Métropole est lauréat de l'AMI ville durable et solidaire de l'ANRU en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et Suez. Au sein du projet Edeclic TBC – quartier énergétique, la Communauté Urbaine pilote les actions relatives à la transition énergétique dans les domaines de l'habitat, du stockage d'énergie, de la mobilité et de l'économie circulaire.

L'économie circulaire comprend notamment une action qui consiste à développer le jardinage en permaculture dans le quartier Tarentaize Beaubrun parallèlement à l'expérimentation de la collecte des biodéchets alimentaires en porte à porte et à l'animation d'ateliers de cuisine anti gaspillage par le centre social Beaubrun.

Dans ce cadre, l'association La ferme en chantier est maître d'ouvrage d'une action consistant à réaliser une étude de dépollution des sols sur un délaissé urbain et aboutissant à la création d'une forêt nourricière urbaine dense ouverte largement à la participation des habitants.

Cette action s'intègre pleinement dans les engagements du projet d'agglomération en matière de transition énergétique et écologique. En effet, l'agriculture urbaine en permaculture permet de produire des aliments sains qui ne dégradent pas l'environnement grâce à des pratiques de régénération des sols. Elle contribue à créer la trame verte urbaine et à lutter contre les îlots de chaleur urbains tout en apportant une réponse à l'autonomie alimentaire des villes et à la limitation du fret en ville. Enfin, elle contribue à créer des échanges solidaires entre les habitants du quartier.

De plus, cette action fait partie intégrante du projet Edeclic-TBC en faveur de l'attractivité du quartier, de la qualité de vie et du reste pour vivre des habitants.

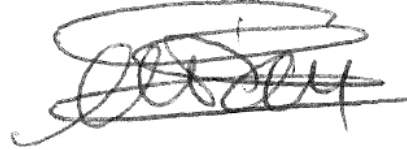
Par conséquent, il est proposé de soutenir le démarrage de ce projet en versant une subvention de 5 000 € à l'association Ferme en chantier pour l'année 2017.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Ferme en chantier pour l'année 2017,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur la destination SUBVCDVIE du budget développement durable de l'exercice 2017.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**